



SUMMER SCHOOL OF CIVIL LAW

From June 29 to July 29, 2021

100%
online

INFORMATION

univ-ete@fondation-droitcontinental.org

REGISTRATION

www.fondation-droitcontinental.org



© wirat - stock.adobe.com

→ What is the Summer School of Civil Law ?

International legal meeting for Civil law and legal culture, this event brings together every year many students and legal practitioners from all around the world.

In 2021, the Summer School is back in a 100% digital format, from June 29th to July 29th, considering travel restrictions due to the health crisis.

Our ambition remains the same: to provide all participants with a body of knowledge on civil law, its evolution, and its influence on legal and economic models around the world.

The richness of our Summer School lies in the quality of the education which comes from the prestigious and internationally renowned University of Paris 2 Panthéon-Assas as well as in the diversity of the legal cultures represented which leads to privileged moments of meeting and debate.

→ Description of the program

The program comprises four mandatory courses :

Introduction to Continental Legal Culture (8 hours)	European and International Contract Law (8 hours)	Settlement of International Disputes (8 hours)	Constitutional Law and Fundamental Freedoms (4 hours)
---	---	--	---

and one optional course

(choose one course among the following three) :

Digital Law - Protection of Personal Data (8 hours)	or	International Familial Property Law (8 hours)	or	Introduction to OHADA law only for the French-speaking stream (8 hours)
---	----	---	----	---

Expected audience

Any person

(law students, legal practitioners, etc.) who have already graduated from a three-year of legal studies.

3 linguistic streams

French, English, and Spanish

(A good level of language skills will be required in each of the courses offered).

tuition in french

619 euros

(Scholarships can be exceptionally granted on justified request).

→ Course schedule from June 29 to July 29, 2021

- **For the French-speaking stream**, classes will be held from Monday to Friday from 18:00 to 20:00 (Paris time).
- **For the English-speaking and Spanish-speaking streams**, classes will be held from Monday to Friday from 17:00 to 19:00 (Paris time).

Exceptional changes may occur.

If successful at the final examination, participants will be awarded a Training Certificate in Civil Law delivered by the University Panthéon-Assas (Paris II).

The Foundation for Civil Law will also organize online meetings with the main French legal actors, including lawyers, notaries, court commissioners, commercial court clerks, court-appointed receivers and company lawyers.

At the end of the Summer University, participants can have the chance to join the Association of Friends for Civil Law (A2DC) and becoming part of a wide-ranging network of legal actors around the world.

→ Feedbacks

«No other program can be compared to the summer school of civil law; it is an exceptional discussion forum between students and professionals. I had the pleasure to participate at the 10th edition and it is with lots of satisfaction that I certify the excellence of the professors, the quality of the classes, the diversity of the participants and the kindness of all the team. It is, without doubt, a unique occasion to learn, share and contribute to the consolidation of a global jurist network. A big thanks you to the Foundation!»



Julia MARTINS GOMES

Lawyer at the Bar of Sao Paulo and graduated from Sao-Paulo University in Brazil

«Participate to the FDC program was the best moments I have passed in formation, thanks to the relevance of the program focused essentially on International business law. It is an enriching experience, thanks to the multicultural melting-pot of the participants coming from five continents. Thanks to the FDC!»



Franck NGUIMBI MBENZE

Lawyers at the Bar of Pointe-Noire, Republic of Congo

→ How to register?

APPLICATION FOR THE 2021 SUMMER SCHOOL IS NOW OPEN!

Registration for the Summer University is limited to the number of places available. We encourage you to apply as soon as possible!

For any question, you can contact:

univ-ete@fondation-droitcontinental.org

www.fondation-droitcontinental.org

Find all the information and news about this 2021 edition in our social medias.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU DROIT CONTINENTAL

Du 29 juin au 29 juillet 2021

100%
en ligne

INFORMATIONS

univ-ete@fondation-droitcontinental.org

INSCRIPTIONS

www.fondation-droitcontinental.org



→ Qu'est-ce que l'Université d'été du droit continental ?

Rendez-vous juridique international, cet événement réunit chaque année de nombreux étudiants et professionnels du droit de tous horizons.

En 2021, l'Université d'été revient en format 100% digital, du 29 juin au 29 juillet, pour tenir compte des restrictions de voyage liées à la crise sanitaire.

Notre ambition reste bien la même : offrir à tous les participants un ensemble de connaissances sur le droit

continental ainsi que sur son évolution et son influence sur les modèles juridiques et économiques dans le monde.

La richesse de notre Université d'été réside dans la qualité de l'enseignement, issu de la très prestigieuse Université Paris 2 Panthéon-Assas de renommée internationale, ainsi que dans la diversité des cultures juridiques représentées parmi les participants, qui donne ainsi lieu à des moments privilégiés de rencontres et de débats.

→ Description des programmes

Le programme se compose de quatre cours obligatoires :

**Introduction
à la culture juridique
continentale**
(8 heures)

**Droit européen
et International des contrats**
(8 heures)

**Règlement
International des litiges**
(8 heures)

**Cours
constitutionnelles
et libertés fondamentales**
(4 heures)

Et d'un cours optionnel obligatoirement choisi parmi les trois suivants :

**Droit patrimonial international
de la famille**
(8 heures)

ou

**Droit du numérique - Protection
des données personnelles**
(8 heures)

ou

**Introduction au droit OHADA,
uniquement pour la filière francophone**
(8 heures)

Public visé

Toute personne
(étudiants, professionnels du droit, etc.)
ayant terminé un cycle d'études juridiques d'une durée minimale de trois ans.

3 filières linguistiques

**Francophone, anglophone
et hispanophone**
(bon niveau requis dans
l'une des langues)

Coût de la formation

619 euros
(Des bourses pourraient être accordées
à titre exceptionnel
sur demande justifiée)

→ **Planning des cours du 29 juin au 29 juillet 2021**

- **Pour la filière francophone**, les cours seront dispensés du **lundi au vendredi de 18h00 à 20h00** (heure de Paris).
- **Pour les filières anglophone et hispanophone**, les cours seront dispensés du **lundi au vendredi de 17h00 à 19h00** (heure de Paris).

Des modifications exceptionnelles pourront avoir lieu.

A l'issue d'un examen final, les participants se verront délivrer un Certificat de formation au droit continental par l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

De plus, la Fondation organise des rencontres en ligne avec les principaux acteurs français du droit, notamment les avocats, les notaires, les commissaires de justice, les greffiers des tribunaux de commerce, les juristes d'entreprise et les administrateurs judiciaires/mandataires judiciaires.

A l'issue de l'Université d'été, les participants peuvent rejoindre l'Association des Amis pour le Droit Continental (A2DC), et ainsi faire partie d'un vaste réseau d'acteurs du droit dans le monde entier.

→ **Ils en parlent le mieux...**

*« **Aucun programme ne se compare à l'Université d'Été**, un forum exceptionnel de dialogue entre étudiants et professionnels. J'ai eu le plaisir de participer à la 10^e édition et c'est avec beaucoup de satisfaction que j'atteste l'excellence des professeurs, la qualité des cours, la diversité des participants, la richesse des échanges juridiques et culturels et l'amabilité de toute l'équipe. Il s'agit sans doute d'une occasion unique d'apprendre, de partager et de contribuer à la consolidation d'un réseau mondial de juristes. Un grand merci à la Fondation ! »*



Julia MARTINS GOMES

Avocate au Barreau de São Paulo et diplômée de l'Université de São Paulo au Brésil

*« **Participer au programme de la Fondation pour le Droit Continental a été l'un des meilleurs moments passé en formation** en raison de la pertinence du programme axé fondamentalement entre autres sur le Droit des Affaires Internationales. Une expérience enrichissante grâce à un brassage multiculturel des participants venant des cinq continents. Merci à la FDC ! »*



Franck NGUIMBI MBENZE

Avocat au Barreau de Pointe-Noire en République du Congo

→ **Inscriptions**

LES INSCRIPTIONS POUR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2021 SONT DÉSORMAIS OUVERTES !

Les inscriptions à l'Université d'été sont ouvertes dans la limite des places disponibles. Nous vous encourageons donc à soumettre votre candidature au plus vite !

Pour toute question, vous pouvez nous contacter :

univ-ete@fondation-droitcontinental.org
www.fondation-droitcontinental.org

Retrouvez toutes les informations et nouveautés de cette édition 2021 sur nos réseaux sociaux.



LE CODE EUROPÉEN DES AFFAIRES : POUR REDYNAMISER L'EUROPE ECONOMIQUE

L'Union Européenne est un terreau d'opportunités pour nos entreprises, déjà reconnues mondialement pour leur ingéniosité et leurs talents d'innovation. Cependant, l'existence de 28 législations différentes constitue un véritable frein à leur croissance intra-européenne.

En effet, les entreprises doivent surmonter de nombreux obstacles juridiques, qui leur imposent de faire appel à une assistance juridique fort coûteuse. En parallèle, la segmentation du marché européen limite la taille et l'accessibilité des fonds d'investissement européens, pourtant essentiels dans les stratégies de développement des start-ups.

À l'inverse, le marché américain offre plus d'opportunités de financement et d'implantation grâce à un marché unifié par des règles communes de droit des affaires rassemblées dans le Code de commerce uniforme.

Ainsi en mars 2021, les Etats-Unis comptaient 291 licornes et l'Union Européenne seulement 72. Et 10 ans après leur création, les start-ups américaines comptent en moyenne deux fois plus d'employés que celles européennes.

Il est aujourd'hui urgent que l'Union Européenne offre aux entreprises un corpus de règles et d'outils juridiques communs adaptés à leurs pratiques et à leur première phase de développement, au moyen d'un Code Européen des Affaires capable de répondre aux défis suivants :

- Lever les barrières juridiques au développement des entreprises européennes par des outils communs ;
- Améliorer la lisibilité du droit européen des affaires et son attractivité auprès des investisseurs ;
- Multiplier l'émergence de champions européens.

À terme, la mise en place de règles unifiées serait en mesure d'impacter positivement les échanges commerciaux entre Etats-membres (+35%), l'innovation, la croissance européenne et le pouvoir d'achat des Européens. En effet, un doublement de l'intensité du commerce entre les Etats-membres d'ici 2050, provoquerait une hausse de 14% de leurs revenus.

L'ambition du projet de Code Européen des Affaires est ainsi de remettre le droit des affaires au service de tous les opérateurs économiques et au cœur de la construction et du renforcement de la souveraineté européenne.

LES ACTEURS

Cette initiative de la société civile est portée par la Fondation pour le droit continental et l'Association Henri Capitant.

Elle est soutenue par un nombre croissant d'organismes en France (Caisse des Dépôts, Conseil National des Barreaux, Conseil Supérieur du Notariat, Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), AUDE, etc.), en Allemagne (Fondation Mercator), en Italie et au niveau européen (Fondation Robert Schuman, Europanova, European Company Lawyers Association (ECLA)).

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Après la réalisation d'un inventaire listant l'ensemble des textes européens existants « *La construction européenne en droit des affaires, acquis et perspectives* » (2016, Lextenso), un travail scientifique de rédaction a été lancé en mars 2017 par l'Association Henri Capitant et devrait aboutir d'ici la fin de l'année. Une centaine d'experts de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Pologne et d'Italie, a été répartie dans 13 groupes de travail : droit commercial général, droit du marché, droit du commerce électronique, droit des sociétés, droit des suretés, droit de l'exécution, droit des entreprises en difficulté, droit bancaire, droit des assurances, droit des marchés financiers, droit de la propriété intellectuelle, droit social et droit fiscal.

Des représentants des Ministères (Justice, Europe) français sont également impliqués, en qualité d'observateur.

LA RÉSONNANCE POLITIQUE

L'objectif d'unification du droit des affaires trouve actuellement un écho favorable en France, en Allemagne en Italie et plus généralement en Europe.

La Commission européenne a fait état de la nécessité d'un tel Code dans son Livre Blanc sur l'avenir de l'Europe du 1 mars 2017 et qui appelle à ce qu' « *un groupe de pays travaille en collaboration et convient d'un « code de droit des affaires » commun unifiant le droit des sociétés, le droit commercial et des domaines connexes, qui aide les entreprises de toute taille à exercer facilement leurs activités au-delà des frontières.* »

Le projet de Code Européen des Affaires est également l'une des quatre solutions pour consolider la zone euro proposées dans le rapport parlementaire du 29 novembre 2018 des Députés Sylvain Waserman et Christophe Naegelen. Il constitue aussi l'une des conclusions du rapport de synthèse sur les consultations citoyennes européennes remis à la Ministre Nathalie Loiseau le 4 décembre 2018.

Le 21 décembre 2018, le Ministre de la Justice du Land de Sarre et des représentants de la société civile allemande et française ont signé la déclaration de Sarrebruck pour appeler à l'adoption d'un tel Code.

Par ailleurs, le Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019 a inscrit comme axe majeur de la coopération entre la France et l'Allemagne « *l'harmonisation bilatérale de leurs législations, notamment dans le domaine du droit des affaires* ».

La Députée Valérie Gomez-Bassac a publié le 8 juillet 2019 un rapport commandé par le Premier Ministre Edouard Philippe sur l'élaboration d'un Code Européen des Affaires. Ce rapport analyse avec pertinence l'impact potentiel d'un tel Code sur les entreprises et l'économie européenne.

La **Fondation pour le droit Continental** est une fondation reconnue d'utilité publique créée en 2007 notamment par le Ministère de la Justice qui est membre permanent de son Conseil d'Administration. Son Président actuel est **l'ancien Ministre Renaud Dutreil**.

Elle regroupe les acteurs publics et privés du monde juridique et économique qui souhaitent ensemble faire la promotion et accroître l'influence de notre système juridique en Europe et à l'International.

1. L'attractivité

Le droit est un axe stratégique pour la croissance de notre activité économique en Europe et à l'International. Il doit être un outil performant mis à la disposition des acteurs européens de l'économie et du droit pour les aider à mieux s'exporter et à accroître leur compétitivité.

La mission de la Fondation consiste donc à valoriser l'attractivité de notre économie grâce à l'amélioration de l'attractivité de notre droit et de notre système juridique.

Dans le cadre de son **Observatoire du droit continental**, la Fondation poursuit de nombreux **travaux scientifiques** pour démontrer les atouts du droit continental et sa capacité à répondre aux transformations numériques, économiques et sociétales qui affectent les pays du monde entier.

2. L'innovation

La Fondation souhaite apporter des solutions juridiques innovantes ainsi que faire évoluer des droits émergents en Europe et à l'International.

Elle soutient le projet de **Code Européen des Affaires** dans l'objectif de redynamiser l'Europe économique grâce à l'unification des règles de droit des affaires (cf note jointe).

3. L'influence

La Fondation a pour mission de renforcer la présence de ses membres en Europe et dans des zones géographiques stratégiques ainsi qu'au sein des organismes internationaux. Pour cela, la Fondation a mis en place plusieurs projets dans diverses régions du monde : **la coopération pour la réforme du code civil russe, la création d'une plateforme d'école numérique sur le droit OHADA, la rédaction d'une loi Modèle en matière d'infrastructure publique dans le cadre des travaux de la CEE-ONU, etc.**

Par ailleurs, la Fondation a su se constituer un réseau international d'experts juridiques, notamment grâce à des actions de formation, telle que **l'Université d'été du droit continental**, que la Fondation organise depuis plus de dix ans à Paris. Cet événement, rassemble à chaque édition plus d'une centaine d'étudiants et de professionnels du droit, venant de plus de 50 pays.

Contact : Anne-Charlotte Gros, Directrice générale
acgros@fondation-droitcontinental.org – 06 12 57 57 59

Modèle de mail en anglais:

Dear Sir/ Madam,

For the 12th year, the Civil Law Foundation is organizing the Summer University of Civil Law from 29 June to 29 July 2021 in a 100% digital format considering travel restrictions due to health crisis.

This program is still divided into three streams which are English, French or Spanish and open to anyone who has completed a minimum of three years of legal studies (students and legal practitioners).

In partnership with the prestigious University of Paris II Panthéon Assas, this event brings together every year many students and legal practitioners from all over the world who will be awarded, at the end of a final exam, a Training Certificate in Civil Law.

In addition to the courses, meetings with the legal professions will also be organized by the Foundation.

I would be very grateful if you could share the attached brochure of the training available in English.

Registrations are made through the following links: <https://www.fondation-droitcontinental.org/fr/english-speaking-students/>

Feel free to contact the Civil Law Foundation for any further information you may require at the following email address: univ-ete@fondation-droitcontinental.org

Best regards,

Modèle de mail en français,

Madame/ Monsieur,

Pour la 12ème année, la Fondation pour le droit continental organise cet été son Université d'été, du 29 juin au 29 juillet prochain. Pour tenir compte des restrictions sanitaires, cette édition se déroulera sous format 100% digital.

Les enseignements seront toujours organisés en trois filières : francophone, anglophone et hispanophone et sont accessibles à toute personne ayant terminé un cycle d'études juridiques d'une durée minimale de trois ans.

En partenariat avec la prestigieuse université Paris II Panthéon-Assas, cet événement réunit chaque année des étudiants et professionnels du droit venus du monde entier, qui se verront attribuer à la suite d'un examen final un Certificat de formation au droit continental.

En complément des cours, la Fondation organisera également des rencontres en ligne avec les principaux acteurs français du droit.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez assurer la diffusion la plus large de la plaquette de présentation ci-jointe, auprès de vos contacts susceptibles d'être intéressés.

Les inscriptions se font via leur site internet : <https://www.fondation-droitcontinental.org/fr/etudiants-francophones/>

N'hésitez pas à contacter la Fondation pour le droit continental pour tout besoin d'information à cette adresse : univ-ete@fondation-droitcontinental.org

Bien à vous,